



**TRANSPORTS REGIONAUX  
COMITÉ DE LIGNES  
LIGNE BORDEAUX – MONT-DE-MARSAN  
COMPTE-RENDU**

26 septembre 2018, 19h00, Morcenx  
PRESIDÉ PAR MONSIEUR RENAUD LAGRAVE

**Présents :**

• **A la tribune :**

- Monsieur Renaud LAGRAVE, Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, en charge des Transports, Infrastructures et Mobilités,
- Monsieur Ivan SLASTANOVA, Responsable de bassin de mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine,
- Madame Anne-Sophie WEINACHTER, Directrice marketing, commercial et qualité de service TER, SNCF Mobilités,
- Monsieur Cyril CHANU, Directeur production, SNCF Mobilités,
- Monsieur Romain FURLAN, Chargé de dialogue industriel, SNCF Réseau.

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence) :**

- Monsieur Philippe STRAEHLI, Collectif Teresa,
- Monsieur Pierre LESBATS, Manager de ligne, SNCF Mobilités,
- Monsieur Michael GAILLARD-RATHEAU, Dirigeant d'unité opérationnelle, SNCF Mobilités,
- Monsieur Mickael EECKHOUDT, SNCF Mobilités
- Monsieur Karim ABDELKRIM, APF France Handicap,
- Monsieur Marc IANNINI, FCPE,
- Monsieur Marc DUCOM, Maire d'Ychoux,
- Monsieur Vincent CASTAGNEDE, Adjoint au maire, Mairie d'Ychoux,
- Monsieur Christian BROUCARET, FNAUT Nouvelle-Aquitaine,
- Madame Françoise LECLERC, FNAUT Nouvelle-Aquitaine,
- Monsieur Jean-Claude DEYRES, Maire de Morcenx,
- Monsieur Paul CARRERE, Adjoint au maire, Mairie de Morcenx,
- Monsieur Gaëtan DUVIGNAC, Retraité SNCF,
- Monsieur Noel LAFFITE, Retraité,
- Monsieur Michel FRISAN, Usager,
- Monsieur Frédéric HATTE, Usager,
- Madame Véronique HONTANS, Usagère,
- Madame Anaïs BAREYT, Usagère,
- Madame Ségolène CORNAGO-DAUGA, Usagère,
- Madame Emilie CARDONA MOURIAUX, Usagère,
- Monsieur Jean-Luc DENOPCES, Conseiller CESER, Région Nouvelle-Aquitaine,
- Monsieur Bertrand TORTIGUE, Adjoint au Maire de Mont-de-Marsan. Vice-Président de la Communauté d'Agglomération en charge des transports collectifs,
- Monsieur Christophe BRUN, Directeur de Cabinet du Maire de Mont-de-Marsan et du Président de la Communauté d'Agglomération,

• **Excusés :**

- Monsieur Thierry ANDRE, Usager
- Monsieur Jacques FORTINON, Usager
- Monsieur Cyril MALLET, Usager
- Monsieur Gilbert SEVEZ, Président, CDAFAL 33

**Ordre du jour :**

- Point 1 : Actualité de la ligne – production,
- Point 2 : Travaux d'infrastructure et conséquences sur l'exploitation,
- Point 3 : Horaires du Service Annuel 2019.

**En pièces jointes :**

- *Présentation Région*
- *Présentation SNCF Mobilités*
- *Présentation SNCF Réseau*

\*\*\*\*\*

**Introduction du Président de séance**

Monsieur Renaud LAGRAVE, Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge des Transports, Infrastructures et Mobilités accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne.

Il rappelle que cette réunion est filmée et retransmise en direct.

Il fait part des négociations actuellement en cours avec SNCF pour une nouvelle convention unique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci comprendra un haut niveau d'exigence en matière de qualité de service et de régularité.

Il rappelle l'état très préoccupant de l'infrastructure ferroviaire à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine empêchant la mise en œuvre d'une offre ferroviaire de qualité.

En tant que cheffe de file de l'intermodalité, la Région a mis en place, depuis le 16 juillet 2018, le Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine (SMINA) qui regroupe, à ce jour, 22 autorités organisatrices. Les objectifs de ce syndicat sont notamment de coordonner les différentes offres de mobilité et de mettre en place un système d'information multimodale à l'échelle de la Nouvelle – Aquitaine. Ce dernier – Modalis – a été mis en place le 28 septembre 2018 pour permettre des calculs d'itinéraires multimodaux.

En 2019, le SMINA aura en charge le déploiement d'un support billettique unique permettant aux abonnés d'utiliser un seul support pour emprunter l'ensemble des réseaux et héberger des titres combinés.

## **Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance**

### **Bilan production de l'année 2017 :**

Ligne	Taux de régularité en 2017	Evolution de la régularité entre 2016 et 2017	Taux de suppression en 2017	Evolution du trafic entre 2016 et 2017
Bordeaux - Mont-de-Marsan	92%	+ 1,6 point	1,4%	+ 15,3%

### **Chiffres clés :**

Ligne	Nombre de voyageurs par jour	Longueur de la ligne	Nombre de gares/haltes	Nombre de trains par an
Bordeaux - Mont-de-Marsan	1800	147 km	10	6000

### **Typologie du trafic :**

Ligne	Part d'occasionnels	Part d'abonnés*
Bordeaux - Mont-de-Marsan	72%	28%

*\*Abonnés répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes*

## **2- SNCF Réseau :**

### **Principaux travaux en 2019 :**

Lignes / Sections	Maintenance courante	Autres travaux
<b>Bordeaux - Lamothe</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 31 semaines de nuit de 23h00 à 5h00.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacement des appareils de voie en gare de Gazinet dans les nuits du 7 janvier au 19 avril.</li></ul>
<b>Lamothe - Morcenx</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 19 semaines de nuit de 22H30 à 4h30,</li><li>• 9 semaines en journée du 18 mars au 26 avril et du 18 novembre au 13 décembre.</li></ul>	
<b>Morcenx - Mont-de-Marsan</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du 15 au 26 avril en journée,</li><li>• Du 18 au 22 novembre en journée.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépose d'une aiguille en gare d'Ygos durant la semaine du 2 décembre.</li></ul>

## **Partie 2 : Présentation du service annuel 2019 (SNCF Mobilités/ Région Nouvelle-Aquitaine)**

L'ensemble des modifications ci-dessous répondent aux demandes faites en comités de lignes en 2017.

### Sens Bordeaux vers Mont-de-Marsan :

- Départ de 15h18, décalé à 16h18, du lundi au vendredi,
- 1<sup>ère</sup> arrivée à Mont-de-Marsan, depuis Bordeaux, à 7h21 au lieu de 8h04.

### Sens Mont-de-Marsan vers Bordeaux :

- Départ de 17h15 vers Bordeaux, décalé à 18h15,
- 1<sup>ère</sup> arrivée à Bordeaux, depuis Mont-de-Marsan, à 6h42 au lieu de 6h54 pour sécuriser la correspondance avec le premier TGV vers Paris.

## **Partie 3 : Relevé des demandes d'adaptions de l'offre et questions diverses abordées en séance :**

<b>Demandeur</b>	<b>Nature de la demande</b>	<b>Réponse Région / SNCF</b>
Jean-Claude DEYRES, Maire de Morcenx,	Les nouveaux horaires permettent de répondre aux principaux problèmes rencontrés aujourd'hui. Mais il est nécessaire de rendre accessible désormais la gare de Morcenx aux personnes à mobilité réduite.	Le schéma directeur régional d'accessibilité n'a pas retenu la gare de Morcenx comme à mettre en accessibilité en priorité. Seuls Ychoux et Mont-de-Marsan sont définies comme prioritaires. Celle de Morcenx ne remplit pas les critères, définis par décret, pour être rendue accessible.
Paul CARRERE, Adjoint au maire, Mairie de Morcenx,	De plus en plus de personnes viennent s'installer à Morcenx et ses environs. L'accessibilité de la gare de Morcenx est un projet indispensable.	Pour les gares non accessibles, la SNCF a mis en place le service Accès Plus afin d'aider les personnes à mobilité réduite en gare. La gare de Morcenx n'en fait actuellement pas partie, mais la Région souhaite qu'elle le soit au cours des prochaines années, dans le cadre de la nouvelle convention d'exploitation TER.
Karim ABDELKRIM, APF France Handicap,	Les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas emprunter la gare de Morcenx.	L'accessibilité de la gare de Fature Biganos est prévue à horizon 2021.
Philippe STRAEHLI, Responsable du collectif Teresa	La gare de Fature Biganos n'est toujours pas accessible malgré son importance.	La participation de la Région n'est pas encore définie dans la future convention. Mais la Région a des
David PLAGES, responsable CGT SNCF	15% des gares de Nouvelle-Aquitaine sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.	

	<p>Il est difficile de prendre en charge les PMR dans les gares alors que la présence humaine diminue. Quelle est la participation de la Région dans le cadre de la future convention et quid du maintien du niveau d'offre ?</p> <p>La Région Nouvelle-Aquitaine ne se serait pas manifestée lors de la suppression de l'écotaxe.</p>	<p>ambitions pour augmenter la fréquentation et permettre des recettes supplémentaires. Elle souhaite aussi augmenter le niveau d'offre sur l'ensemble de la grande Région, notamment grâce au travail mené dans le cadre d'Optim'Ter.</p> <p>Les lignes seront regroupées par lot dans la future convention car la Région veut une transparence totale des coûts de la part de SNCF, ce qu'elle n'est pas arrivée à obtenir jusqu'à présent.</p> <p>Le Président Rousset était furieux lors de la suppression de l'écotaxe. La Région est prête à une expérimentation pour une taxe poids lourds à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.</p>
<p>Bertrand TORTIGUE, adjoint au Maire de Mont-de-Marsan. Vice-Président de la communauté d'agglomération en charge des transports collectifs,</p>	<p>Il serait souhaitable d'avoir des trains « bolides » permettant de relier Mont-de-Marsan à Bordeaux en une heure, afin de pouvoir afficher un temps de parcours de 3h entre Paris et Mont-de-Marsan.</p> <p>Il y a 10 min de correspondance à Morcenx entre le Bordeaux – Morcenx (ligne 61) et Morcenx – Mont-de-Marsan (ligne 40). Ne peut-on pas réduire ce temps de correspondance ?</p>	<p>Des études sont en cours pour créer ce type de train en matinée et en soirée, à l'image de ce qui existe aujourd'hui sur la ligne Bordeaux – Périgueux.</p> <p>Il est nécessaire de garder un temps de correspondance satisfaisant d'autant plus que le taux ponctualité des trains au départ de Bordeaux n'est que de 70%.</p>
<p>Anaïs BAREYT, usagère</p>	<p>Les demandes du comité de lignes de l'année dernière ont bien été prises en compte. Mais le train de 17h39, au départ de Bordeaux, met beaucoup de temps pour atteindre Fature Biganos.</p>	<p>Le train de 17h39, au départ de Bordeaux, est un train dit « hors système » car il n'est pas sur sa minute habituelle de départ – 18' – à la demande des usagers. Il n'est pas possible de l'avancer. Il serait par contre possible de le reculer vers 17h50.</p>
<p>Christophe BRUN, Directeur de Cabinet du Maire de Mont-de-Marsan et du Président de la Communauté d'Agglomération</p>	<p>Entre 18h45 et 21h18, il n'y a pas de train direct pour Mont-de-Marsan.</p>	<p>Ce creux d'offre a bien été identifié par la Région. La création d'un train à cette heure-ci n'a pas encore fait l'objet d'un chiffrage financier.</p>
<p>Philippe STRAEHLI,</p>	<p>Dans les Landes, quelles collectivités ont adhéré au</p>	<p>Les Agglomérations de Mont-de-Marsan et de Dax ont adhéré à ce</p>

<p>Responsable du collectif Teresa</p>	<p>Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités ?</p> <p>Serait-il possible que tous les trains de la ligne Bordeaux – Hendaye s’arrêtent à Ychoux et Labouheyre ?</p>	<p>Syndicat.</p> <p>Les premières études réalisées montrent que ce renforcement de desserte ne pourra être fait que dans le cadre d’une refonte globale des horaires de la ligne, au risque de venir fragiliser une ligne à la régularité déjà médiocre (85%).Des arrêts ont néanmoins pu être rajoutés au SA 2019 aux horaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ychoux (8h26) et Labouheyre (8h34) avec une arrivée à Dax à 9h07,</li> <li>- Labouheyre (19h26) et Ychoux (19h34) avec un départ de Dax à 18h54.</li> </ul> <p>Il n’est pas possible de rajouter des arrêts pour le TER arrivant à Bordeaux à 8h42.</p>
<p>Usagère</p>	<p>Elle ne comprend pas pourquoi un Bordeaux – Marseille (20 €) est moins cher qu’un Bordeaux – Mont-de-Marsan (25 €).</p>	<p>Sur l’axe Bordeaux – Marseille, Intercités a mis en place des tarifs Prem’s très attractif. La Région a également une politique tarifaire ambitieuse avec notamment le tarif tribu, basé sur celui du covoiturage et permettant de faire Bordeaux – Mont-de-Marsan pour 12,60 €.</p> <p>Aussi, la Région a mis en place la politique des « petits prix » sur des trains peu fréquentés.</p>
<p>Françoise LECLERC, FNAUT Nouvelle-Aquitaine</p>	<p>Les arbres tombant souvent sur les voies sont-ils sur le domaine privé ou sur le domaine ferroviaire ?</p> <p>Pour les personnes à mobilité réduite, pourrait-on imaginer des aménagements plus légers et plus supportables financièrement ?</p> <p>Est-il possible de créer une communauté sur le site SNCF pour</p>	<p>Sur les emprises ferroviaires, SNCF élague et abat régulièrement des arbres. Pour ceux situés sur le domaine privé, impossibilité pour SNCF Réseau de les abattre et de les élaguer.</p> <p>La mise en accessibilité des gares et des trains répondent à des normes précises auxquelles il est difficile de déroger, sauf impossibilité technique.</p> <p>Cette demande fera l’objet d’une</p>

	les tarifs tribus ?	étude auprès de SNCF Mobilités.
David PLAGES, responsable CGT SNCF	L'éventuel manque à gagner de la fraude, suite à L'expérimentation de l'ANS (accompagnement non systématique) sur la ligne Bordeaux - Arcachon, sera-t-il répercuté sur le coût du billet ?	Cette expérimentation, proposée par SNCF, doit faire l'objet d'un premier bilan en fin d'année 2018. Selon les premiers chiffres, la fraude serait en baisse. Il n'est pas prévu d'expérimenter ce dispositif sur d'autres lignes.
Proviseur de l'établissement régional d'enseignement adapté Nicolas Brémontier	Le lundi matin, l'arrivée du train en gare de Mont-de-Marsan est trop tardive pour les étudiants (début des cours à 8h00). Le TER au départ de Mont-de-Marsan à 17h15 est apprécié du fait de la fin des cours à 17h00.	Au SA 2019, le matin, le décalage des horaires permet une arrivée à Mont-de-Marsan à 7h24.  Le soir, le TER au départ de Mont-de-Marsan à 17h15 est maintenu. Il est désormais terminus Morcenx et non plus Mont-de-Marsan.
Usager	Peut-il y avoir deux rames pour le train du lundi matin venant de Mont-de-Marsan et celui du vendredi soir ?	La SNCF va être vigilante pour la mise en place de rames en unités multiples le lundi matin et le vendredi soir. La livraison de nouveaux matériels roulants devrait permettre de détendre le parc et d'assurer la double composition.

**Partie 4 - Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région :**

<b>Demandeur</b>	<b>Nature de la demande</b>	<b>Réponse Région / SNCF</b>
Lala	Le TER 866014 (Mont-de-Marsan 7h34) - Bordeaux 9h01) ne permet pas une correspondance avec le TGV partant à 9h04.	Il n'est pas possible de faire partir ce TER plus tôt pour des raisons d'enchaînement de matériel. Toutefois, le premier TER du matin, au départ de Mont-de-Marsan, a été avancé et arrive à 6h42 pour garantir la correspondance avec le premier TGV arrivant à 7h04.
Bachere SNCF 40 François Jandric.	Est-il possible de décaler, au départ de Bordeaux, le TER de 15h18, après 16h ?	Depuis le 9 décembre 2018, le TER de 15h18 a été décalé à 16h18 en semaine et arrive à Mont-de-Marsan à 17h41.
Sylvia Bourragué	Vers Bordeaux, il n'y a pas de TER desservant Labouheyre entre 6h40 et 8h11.	Une étude a été réalisée pour que le TER Hendaye (5h40) - Bordeaux (8h42) desserve les gares d'Ychoux et Labouheyre. Ceci n'est malheureusement pas possible pour des questions d'espacement des trains.
SNCF 40	Pourquoi les trains au départ de Bordeaux à 6h45 et 7h45 sont	Ces deux trains ne sont pas terminus Morcenx, mais sont en

	terminus Morcenx sur la fiche horaire de la ligne 40 ?	direction de Bayonne et de Pau, d'où le fait qu'ils ne desservent pas Mont-de-Marsan. Le train de 6h45 permet, avec une correspondance à Morcenx, une arrivée à Mont-de-Marsan à 8h31.
Andre	Est-il possible de connaître les nouveaux horaires mis en place à partir de décembre 2018 ?	Ces horaires sont disponibles sur le site transports de la Région Nouvelle-Aquitaine et sur le site TER Nouvelle-Aquitaine.
Nathalie Soubagné.	Est-il possible d'avoir une meilleure desserte pour les habitants d'Ychoux et Labouheyre vers et depuis Mont-de-Marsan ?	Au SA 2019, le matin, le décalage des horaires permet une arrivée à Mont-de-Marsan à 7h24 et 8h31. Le soir, comme demandé l'année dernière, le TER desservant Ychoux et Labouheyre quitte Mont-de-Marsan à 18h13 au lieu de 17h15.
CM	Est-ce-que les trains de la ligne 40 pourraient s'arrêter à Pessac Alouette pour des correspondances avec le réseau TBM ?	Les TER de la ligne 40 s'arrêtent en gare de Pessac permettant également une correspondance avec le réseau TBM (tram B et ligne de bus n°4).
Jean-Marc Kweter	Le coût d'un billet tarif jeune, depuis Mont-de-Marsan, est identique si l'on descend à Pessac ou Bordeaux. Serait-il possible que le trajet vers Pessac soit moins cher ?	Le tarif jeune est fixé en fonction de paliers kilométriques. La distance entre Pessac et Bordeaux est trop courte pour permettre une baisse de tarif comme demandé.
François Jandric	Il n'est pas possible de stationner son vélo dans les gares de Morcenx et de Pessac.	Le local de la gare de Morcenx a été vandalisé et est donc fermé à ce jour avec une chaîne. Les travaux sont commandés mais le diagnostic amiante positif retarde le démarrage. En gare de Pessac, il existe des arceaux vélos pour le stationnement des 2 roues du côté de chaque voie, situés dans les flux de passage.

\*\*\*\*\*

Monsieur Renaud LAGRAVE précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités seront accessibles sur le site internet de la Région ainsi que le compte-rendu du comité de ligne. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions.

Il remercie également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de ligne et précise qu'une réunion aura lieu l'année prochaine.



**Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :**

Direction des transports ferroviaires de voyageurs

Site de Bordeaux

Monsieur Ivan SLASTANOVA

Responsable de Bassin de Mobilité Sud-Aquitaine.

[Transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:Transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr)

Tel : 05 57 57 80 62